



D.2025.12.17.3.1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAIN**

Séance du 17 Décembre 2025

3 - STRATÉGIE ET PLANIFICATION DE LA MOBILITÉ

3.1 – Etudes : Autorisation de confier à Tisséo Ingénierie une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour étudier des extensions de Téléo.

L'an deux mille vingt-cinq, le dix sept décembre, dans la salle Métropole, à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, Tisséo Collectivités, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENT-EXCUSÉ
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard		X (M. Jop)	
BOLZAN Jean-Jacques		X (M. Chollet)	
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
GRASS Francis		X (M. Briand)	
JOP Serge	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
OCHOA Nina	X		
TERRAIL-NOVES Vincent		X (M. Carneiro)	
TRAUTMANN Pierre		X (Mme Ochoa)	
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. Carles)	
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent	X		
LUBAC Christophe		X (M. Chérubin)	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
LE GRAND OUEST TOULOUSAIN AGGLOMERATION			
GUYOT Philippe	X		
LE MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc		X (M. Suaud)	

Tissé-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Exposé

Le Projet Mobilités 2020-2025-2030, dont le projet a été arrêté par délibération le 19 octobre 2016, prévoit la réalisation d'une « ceinture sud » reliant Colomiers à Montaudran et intégrant le téléphérique urbain comme maillon structurant.

Les études de conception du téléphérique urbain Téléo ont pris en compte la possibilité de prolongements ultérieurs. A titre d'exemple, les locaux techniques ainsi que les vigies des stations Oncopole et UPS ont été positionnés de manière à ne pas obérer d'éventuelles extensions du Téléo tant vers l'ouest que vers l'est. De plus, la station Oncopole a été positionnée sur sa parcelle de manière à ménager une zone d'implantation possible pour des équipements liés à une éventuelle extension.

Des études ont été menées pour examiner la faisabilité d'une extension vers l'ouest entre Oncopole et Basso Cambo en 2015, et pour apprécier celle d'une extension vers l'est entre l'Université Paul Sabatier et la ZAC Toulouse Aerospace en 2016-2017.

À la suite de ces études, un périmètre d'étude a été approuvé par la délibération D.2017.03.29.4.3 du 29 mars 2017 afin de préserver la possibilité de réaliser l'extension du téléphérique entre Oncopole et Basso Cambo.

Le téléphérique urbain Téléo a été mis en service en mai 2022. Il relie l'Oncopole à l'Université Paul Sabatier.

Depuis la fin des études de faisabilité des extensions, le contexte urbain a profondément évolué avec la mise en service de Téléo, l'avancement des travaux de la ligne C du métro, le développement des ZAC Faubourg Malepère et Toulouse Aerospace, la préfiguration du Service Express Régional Métropolitain, les études de requalification de l'avenue Eisenhower, etc.

Des précisions relatives à la faisabilité des extensions du téléphériques doivent être obtenues pour concilier au mieux le développement urbain et celui du réseau de transport. A titre d'exemple, Tisséo Collectivités a été sollicité par Toulouse Métropole au sujet des contraintes associées au passage d'un éventuel prolongement du téléphérique vis-à-vis de l'aménagement d'une parcelle intéressante pour le développement économique.

En outre, un principe de connexion entre le réseau Tisséo et la branche sud-ouest de l'étoile ferroviaire est inscrit dans le rapport de synthèse des études multimodales (2023) et dans les documents de préfiguration du Service Express Régional Métropolitain (dossier de présentation de l'ambition daté du 24 janvier 2024, dossier de demande de labellisation de juin 2024, etc.).

Enfin, plusieurs propositions d'extension de Téléo ont été formulées lors de la concertation préalable à l'élaboration du plan de mobilité, qui s'est déroulé entre novembre 2024 et février 2025.

Objet

Dans ce contexte, il est proposé d'actualiser et de compléter les études précédentes afin d'évaluer la faisabilité technique, urbaine et réglementaire de ces extensions. Pour cela, il est proposé de confier à Tisséo Ingénierie une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de ces études.

Programmation

La mission confiée à Tisséo Ingénierie s'étendra sur une durée prévisionnelle de neuf mois. Elle comprendra l'actualisation des études antérieures, l'analyse de tracés alternatifs, l'étude de faisabilité technique et réglementaire, l'insertion urbaine des stations, l'évaluation des coûts d'investissement et d'exploitation, ainsi que la production de livrables techniques et visuels.

Le montant forfaitaire de la mission s'élève à 179 000 € HT. Il inclut la rémunération de Tisséo Ingénierie et de ses sous-traitants.

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

[MM. Lattes et Moudenc (pouvoir) n'ont pas pris part au vote]

ARTICLE 1 : **APPROUVE** la passation d'un marché public de prestations intellectuelles avec Tisséo Ingénierie pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à l'étude de faisabilité des extensions du téléphérique Téléo vers l'est et vers l'ouest.

ARTICLE 2 : **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché correspondant ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

ARTICLE 3 : **DIT** que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget 2026.

ARTICLE 4 : **DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Michel LATTES